

DU SECRETAIRE GENERAL

« Rentrée sous ordonnances : le pire n'est pas toujours certain »

Après trois mois de réunions, discussions, échanges, confrontations de points de vue et d'analyses, les ordonnances sur le Code du travail ont été rendues publiques par le gouvernement.

Premier volet d'une batterie de réformes envisagées sur la formation professionnelle, l'assurance chômage..., ce « round » de dialogue social se caractérise non par une véritable négociation, mais plutôt par une concertation, appréciée sur la forme par FO notamment. Les réactions des organisations syndicales de salariés et du patronat sont assez mitigées et traduisent bien souvent la position d'attente dans laquelle chacun se place en vue des prochaines échéances.

Dans la Fonction Publique, nous avons coutume de voir apparaître les réformes du privé avec quelques mois de décalage, le temps nécessaire pour l'Administration de procéder aux adaptations techniques qu'elle juge nécessaires. Elles finissent souvent par devenir inapplicables, la douloureuse expérience récente du mécano PPCR en est l'une des nombreuses illustrations.

L'agenda de la rentrée sociale se dessine pas à pas :

- ainsi aujourd'hui 5 septembre se tient un premier groupe de travail de la Fonction Publique sur les « Elections professionnelles de décembre 2018 » ;
- le 7 septembre s'ouvriront les « Etats généraux du Service Public », vaste sujet dont nous ne savons rien à J-3 ;
- une réunion de travail fixée au 13 septembre devrait traiter des mesures compensatoires à la hausse de la CSG ;
- enfin, la journée du 10 octobre serait consacrée au « Rendez-vous salarial ».

Au niveau ministériel, comme au niveau de l'Administration centrale, même si l'exercice n'est pas aisé dans le contexte politique actuel, force est de constater que l'agenda social du second semestre 2017 et ses prolongements sur 2018, ne sont toujours pas parus.

C'est dans ce paysage flou, où une forme d'improvisation, à finalité défavorable pour les agents, semble s'installer, que collectivement nous abordons les quatre derniers mois de cette année 2017, tour à tour porteurs de fatalisme, de craintes, d'espoirs et de déceptions.

Par conviction et en cohérence avec les positions exprimées démocratiquement par nos instances Confédérales et Fédérales, FO Centrale n'appelle pas ses adhérents à participer à la journée d'action décidée très (trop) en amont de l'ouverture du dossier Code du travail. Pour autant, nous restons vigilants et nous déterminerons nos positions en fonction de l'évolution des sujets, et des rapports de force à venir.

FO n'est pas aux ordres !

FO n'ordonne pas.

FO est un syndicat libre et indépendant.